

CHANGEMENT DU LIEU D'EXERCICE DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Modification d'adresse professionnelle

Vous devez mettre à jour vos informations.

Pour faire le changement d'adresse, préparez :

- Une pièce d'identité scannée, si vous envoyez votre déclaration par mail, ou une photocopie de votre pièce d'identité, si vous envoyez votre déclaration par courrier.
- Vos numéros SIREN et SIRET.
- La désignation de votre centre des impôts (CDI), comme figure dans vos précédentes déclarations fiscales.

RENDEZ-VOUS sur le site du CFE-URSSAF (Centre de Formalités des Entreprises) :

<https://www.cfe.urssaf.fr/saisiepl/>

La page d'accueil se présente ainsi :



Accéder à l'offre de service des Urssaf

Employeurs Indépendants Particuliers Associations

urssaf.fr Centre de Formalités des Entreprises
Professions libérales, Associations employeurs, Fin d'emploi de personnel

Accueil | Déclaration CFE | Contacts @ | Réglementation-Documentation | Outils | Actualités

CFE > Accueil

LES COMPETENCES DU CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES DES URSSAF :

Le CENTRE DE FORMALITES des ENTREPRISES des URSSAF reçoit les formalités de création, modification, ou cessation d'entreprises des :

- *** PROFESSIONS LIBERALES ou ASSIMILEES, ARTISTES, AUTEURS [En savoir plus](#)
- *** ASSOCIATIONS EMPLOYEURS DE PERSONNEL [En savoir plus](#)
- *** VENDEURS A DOMICILE, COMMERCE OCCASIONNELS DU SERVICE PUBLIC [En savoir plus](#)
- *** DECLARATION D'EMPLOI DU PREMIER SALARIE [En savoir plus](#)
- *** FIN D'EMPLOI DE SALARIES [En savoir plus](#)
- *** ENTREPRENEUR INDIVIDUEL À RESPONSABILITE LIMITE (EIRL) [En savoir plus](#)

Pour les formalités d'un autre domaine d'activité :

- Commerce et industrie, consultez : www.infogreffe.fr
- Artisanat, consultez : www.cfe-metiers.com/
- Autoentrepreneur, consultez : www.autoentrepreneur.urssaf.fr/
- Tous domaines, consultez le site : www.insee.fr

[Informations légales](#)

© urssaf tous droits réservés

1. CLIQUEZ sur « Déclarer une formalité ».

Accéder à l'offre de service des Urssaf Employeurs Indépendants Particuliers Associations

urssaf.fr Centre de Formalités des Entreprises
Professions libérales, Associations employeurs, Fin d'emploi de personnel

Accueil | Déclaration CFE | Contacts @ | Réglementation-Documentation | Outils | Actualités |

CFE > Accueil

LES COMPETENCES DU CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES DES URSSAF :

Le CENTRE DE FORMALITES des ENTREPRISES des URSSAF reçoit les formalités de création, modification, ou cessation d'entreprises des :

- *** PROFESSIONS LIBERALES ou ASSIMILEES, ARTISTES, AUTEURS [En savoir plus](#)
- *** ASSOCIATIONS EMPLOYEURS DE PERSONNEL [En savoir plus](#)
- *** VENDEURS A DOMICILE, COLLABORATEURS OCCASIONNELS DU SERVICE PUBLIC [En savoir plus](#)

Il reçoit aussi les déclarations émanant de toutes les entreprises hors secteur agricole concernant une :

- *** DECLARATION D'EMPLOI DU PREMIER SALARIE [En savoir plus](#)
- *** FIN D'EMPLOI DE SALARIES [En savoir plus](#)
- *** ENTREPRENEUR INDIVIDUEL À RESPONSABILITE LIMITE (EIRL) [En savoir plus](#)

Pour les formalités d'un autre domaine d'activité :

- Commerce et industrie, consultez : www.infogreff.fr
- Artisanat, consultez : www.cfe-metiers.com/
- Autoentrepreneur, consultez : www.autoentrepreneur.urssaf.fr/
- Tous domaines, consultez le site : www.insee.fr

[Informations légales](#)

LA LETTRE D'INFO DES URSSAF
[>> Abonnez-vous en ligne](#)

>>> Les étapes de la déclaration
>>> **Déclarer une formalité**
 >> Profession libérale ou assimilée
 Artistes, auteurs
 >> Association employeur
 >> Vendeurs à domicile
 Collaborateurs occasionnels du service public (COSP)
 >> Déclarer la première embauche
 >> Déclarer la fin d'emploi de tout salarié d'un établissement
 >> Entrepreneur Individuel à Responsabilité Limitée
 >> Autre : adressez-vous au CFE URSSAF dont vous dépendez

Accéder à un dossier :
 N° de dossier :
 Mot de passe :

2. CLIQUEZ sur : « Profession libérale ou assimilée Artistes, auteurs ».

urssaf.fr Centre de Formalités des Entreprises
Professions libérales, Associations employeurs, Fin d'emploi de personnel

Accueil | Déclaration CFE | Contacts @ | Réglementation-Documentation | Outils | Actualités |

CFE > Accueil

LES COMPETENCES DU CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES DES URSSAF :

Le CENTRE DE FORMALITES des ENTREPRISES des URSSAF reçoit les formalités de création, modification, ou cessation d'entreprises des :

- *** PROFESSIONS LIBERALES ou ASSIMILEES, ARTISTES, AUTEURS [En savoir plus](#)
- *** ASSOCIATIONS EMPLOYEURS DE PERSONNEL [En savoir plus](#)
- *** VENDEURS A DOMICILE, COLLABORATEURS OCCASIONNELS DU SERVICE PUBLIC [En savoir plus](#)

Il reçoit aussi les déclarations émanant de toutes les entreprises hors secteur agricole concernant une :

- *** DECLARATION D'EMPLOI DU PREMIER SALARIE [En savoir plus](#)
- *** FIN D'EMPLOI DE SALARIES [En savoir plus](#)
- *** ENTREPRENEUR INDIVIDUEL À RESPONSABILITE LIMITE (EIRL) [En savoir plus](#)

Pour les formalités d'un autre domaine d'activité :

- Commerce et industrie, consultez : www.infogreff.fr
- Artisanat, consultez : www.cfe-metiers.com/
- Autoentrepreneur, consultez : www.autoentrepreneur.urssaf.fr/
- Tous domaines, consultez le site : www.insee.fr

[Informations légales](#)

LA LETTRE D'INFO DES URSSAF
[>> Abonnez-vous en ligne](#)

>>> Les étapes de la déclaration
>>> **Déclarer une formalité**
 >> **Profession libérale ou assimilée**
 Artistes, auteurs
 > Un début d'activité, une création d'activité
 > Une (des) modification(s) de votre situation ou de votre activité
 > Une radiation ou cessation définitive d'activité
 >> Association employeur
 >> Vendeurs à domicile
 Collaborateurs occasionnels du service public (COSP)
 >> Déclarer la première embauche
 >> Déclarer la fin d'emploi de tout salarié d'un établissement
 >> Entrepreneur Individuel à Responsabilité Limitée
 >> Autre : adressez-vous au CFE URSSAF dont vous dépendez

Accéder à un dossier :
 N° de dossier :
 Mot de passe :

3. CLIQUEZ sur « Une (des) modification(s) de votre situation ou de votre activité ».

CFE > Profession libérale ou assimilée, Artistes, Auteurs > Modification

PAGE INFORMATIVE :

Vous êtes sur le point de démarrer votre déclaration en ligne.
Une fois la saisie des informations terminée, vous pourrez enregistrer de manière provisoire votre dossier afin de le modifier et le compléter ultérieurement.

Une fois toutes les données complétées, vous devez valider définitivement votre dossier.

Deux possibilités :

1- Vous avez un justificatif d'identité au format électronique

A l'issue de votre déclaration, vous joignez l'image de votre justificatif d'identité (exemple de [pièce justificative](#)).

Votre dossier est alors immédiatement constitué et enregistré.

Un mail de confirmation vous sera envoyé à l'adresse mail que vous aurez renseignée.

2- Vous n'avez pas de justificatif d'identité au format électronique

A l'issue de votre saisie, vous imprimez votre déclaration. Après l'avoir signée, vous l'adrezsez par voie postale accompagnée d'une photocopie de votre pièce d'identité au CFE compétent de votre département.

Un mail de confirmation vous sera adressé dès réception de votre dossier.

Retour

Suivant



4. Un message d'information s'affiche (sur la nécessité d'avoir une pièce d'identité pour finaliser le dossier).

SCANNEZ votre pièce d'identité,

IMPRIMEZ et ÉCRIVEZ à la main :

« J'atteste sur l'honneur que la copie de cette pièce d'identité est conforme à l'original. Fait à... le... »

SIGNEZ et SCANNEZ le tout, puis ENREGISTREZ en PDF.

CLIQUEZ sur « suivant ».

Choix de formalités de modification (profession libérale ou assimilée, Artistes, Auteurs) :

Vous déclarez une modification de votre identité ou de votre situation personnelle :

<input type="checkbox"/> Modification de votre nom de naissance et/ou de vos prénoms (10P)	à la date du
<input type="checkbox"/> Modification de votre nom d'usage et/ou de votre pseudonyme (15P)	<input type="text" value="jj/mm/aaaa"/>
<input type="checkbox"/> Changement de domicile personnel (16P)	<input type="text" value="jj/mm/aaaa"/>
<input type="checkbox"/> Changement de nationalité (17P)	<input type="text" value="jj/mm/aaaa"/>

Vous déclarez une modification de l'exploitation de l'activité :

<input type="checkbox"/> Modification de l'enseigne du lieu d'exercice ou de l'établissement (60P)	<input type="text" value="jj/mm/aaaa"/>
<input type="checkbox"/> Correction d'adresse suite à décision du conseil municipal (60P)	<input type="text" value="jj/mm/aaaa"/>
<input type="checkbox"/> Modification de la catégorie d'un établissement non siège (60P)	<input type="text" value="jj/mm/aaaa"/>
<input type="checkbox"/> Suppression partielle d'activité du lieu d'exercice ou de l'établissement (62P)	<input type="text" value="jj/mm/aaaa"/>
<input type="checkbox"/> Adjonction d'activité (61P)	<input type="text" value="jj/mm/aaaa"/>

Vous optez pour l'option Entreprise Individuelle à Responsabilité Limitée :

<input type="checkbox"/> Déclaration d'affectation de patrimoine (25P)	<input type="text" value="jj/mm/aaaa"/>
<input type="checkbox"/> Modification de la dénomination de votre EIRL (25P)	<input type="text" value="jj/mm/aaaa"/>
<input type="checkbox"/> Modification de la date de clôture de l'exercice comptable de votre EIRL (25P)	<input type="text" value="jj/mm/aaaa"/>
<input type="checkbox"/> Modification de l'objet de l'activité professionnelle à laquelle le patrimoine est affecté (25P)	<input type="text" value="jj/mm/aaaa"/>
<input type="checkbox"/> Modification de l'adresse de l'établissement concerné par la déclaration de d'affectation de patrimoine (25P)	<input type="text" value="jj/mm/aaaa"/>
<input type="checkbox"/> Déclaration complémentaire d'affectation de patrimoine (25P)	<input type="text" value="jj/mm/aaaa"/>
<input type="checkbox"/> Cessation de l'option Entreprise Individuelle à Responsabilité Limitée (25P)	<input type="text" value="jj/mm/aaaa"/>

Vous déclarez un transfert de votre entreprise :

<input type="checkbox"/> Transfert de l'entreprise dans un établissement déjà immatriculé. L'ancien établissement est supprimé (11P 80P)	<input type="text" value="jj/mm/aaaa"/>
<input type="checkbox"/> Transfert de l'entreprise dans un établissement déjà immatriculé. L'ancien établissement est conservé (11P)	<input type="text" value="jj/mm/aaaa"/>
<input type="checkbox"/> Transfert de l'entreprise dans un nouvel établissement. L'ancien établissement est supprimé (11P 54P 80P)	<input type="text" value="jj/mm/aaaa"/>
<input type="checkbox"/> Transfert de l'entreprise dans un nouvel établissement. L'ancien établissement est conservé (11P 54P)	<input type="text" value="jj/mm/aaaa"/>

Vous ouvrez ou vous fermez un lieu d'exercice sans transfert de votre entreprise :

<input type="checkbox"/> Vous ouvrez un nouveau lieu d'exercice (54P)	<input type="text" value="jj/mm/aaaa"/>
<input type="checkbox"/> Vous fermez un lieu d'exercice (60P)	<input type="text" value="jj/mm/aaaa"/>

© urssaf tous droits réservés

5. Choix de formalité de modification : Au 4^e pavé : « Vous déclarez un transfert de votre entreprise »
 COCHEZ votre choix

« Transfert de l'entreprise dans un établissement déjà immatriculé. L'ancien établissement est supprimé. » Cela signifie que vous aviez deux adresses professionnelles et que vous n'en conservez qu'une.

« Transfert de l'entreprise dans un établissement déjà immatriculé. L'ancien établissement est conservé. » Cela signifie que vous conservez deux adresses professionnelles, toutes deux connues du CFE-Urssaf.

« Transfert de l'entreprise dans un nouvel établissement. L'ancien établissement est supprimé. » Cela signifie que vous changez d'adresse professionnelle.

« Transfert de l'entreprise dans un nouvel établissement. L'ancien établissement est conservé. » Cela signifie que vous conservez deux adresses professionnelles, dont l'une est nouvelle.

NB : Par « Établissement » il faut comprendre « adresse professionnelle, lieu d'exercice de l'activité déclaré aux impôts.

NOTEZ la date dans le pavé prévu à cet effet.

DÉCLARATION DE MODIFICATION

Tous les emplacements de saisie encadrés en rouge doivent obligatoirement être remplis

1 **PROFESSION LIBERALE ET ASSIMILEE** **ARTISTE - AUTEUR**

DECLARATION RELATIVE A LA PERSONNE

2 **N° UNIQUE D'IDENTIFICATION (SIREN) :** ?
 Désignation du centre des impôts où ont été déposées les dernières déclarations de résultat et de TVA :

IDENTIFICATION ACTUELLE DE LA PERSONNE

3 Titre : -- sexe --
NOM DE NAISSANCE : ?
 Nom d'usage : ?
 Prénoms : ?

4 en France Né(e) le :
 Département :
 Commune :
 à l'étranger :

6. Dans « Déclaration de modification » :
 COCHEZ « Artiste auteur »
 RENSEIGNEZ votre **ancienne adresse d'exercice**.
 RENSEIGNEZ votre N° de SIREN et la dénomination de votre ancien Centre des Impôts.
 REMPLISSEZ les cadres d'informations.

ANCIEN LIEU D'EXERCICE OU ETABLISSEMENT :

Numéro unique d'identification (SIRET) : Catégorie : Principal Secondaire
 Destination : **Fermé** ?
 Si cessation d'emploi de tout salarié : Date de cessation :

Adresse du lieu d'exercice transféré ou fermé :

Numéro dans la voie :
 Indice de répétition (bis, ter...) : ?
 Type de voie : ?
 Libellé de voie ou de lieu-dit : ?
 Distribution spéciale (indication de boîte postale, service X, secteur postal) :
 Complément de localisation : ?
 Code postal : ?
 Commune : ?
 CEDEX :
 Bureau distributeur : ?

7. Dans le menu déroulant « Destination » de votre ancien établissement, CHOISISSEZ « Fermé ». Si vous déménagez de lieu d'exercice.

ACTIVITE :

Date de début d'activité : ?

Indiquez l'activité la plus importante : ?

13 Indiquez l'ensemble des activités exercées : ?

Vous exercez une activité saisonnière : Oui Non

Sa nature :

14 **ENSEIGNE** (s'il y a lieu) : ?

15 **ORIGINE DE L'ACTIVITE** Création Reprise de l'activité d'un prédecesseur ou d'un précédent exploitant

EFFECTIF SALARIE

16 **EFFECTIF** du lieu ou de l'établissement créé : Nombre (ou 0)

Total effectif salarié de l'entreprise dont apprentis

8. Une date apparaît automatiquement comme « date de début d'activité ». C'est normal ! C'est la date de la modification*.

RENSEIGNEZ ce qui concerne l'activité.

COCHEZ « NON » quand on vous demande s'il s'agit d'une activité saisonnière.

NE REMPLISSEZ PAS « Sa nature », qui correspond uniquement aux saisonniers.

COCHEZ « Création » dans « Origine de l'activité ».

*NB : La modification entraîne, pour le CFE-Urssaf, une « Création », puisqu'il ne s'agit pas de la « reprise de l'activité d'un prédécesseur ».

SIGNATAIRE

*Le présent document constitue déclaration aux organismes de sécurité sociale, à l'INSEE et à l'inspection du travail.
Quiconque donne de mauvaise foi, des informations inexactes ou incomplètes s'expose à des sanctions pénales.*

19 Le déclarant déclaré au cadre 3 Le mandataire

fait à : ? le : ?

Souhaitez vous que les informations enregistrées dans le répertoire Sirene puissent être consultées ou utilisées par des tiers ? Oui Non

9. COCHEZ « Le déclarant déclaré au cadre 3 » si vous êtes effectivement le déclarant et non une personne mandatée mandaté.

RENSEIGNEZ le LIEU

Si vous voulez avoir accès à votre déclaration, à la question « Souhaitez-vous que les informations enregistrées dans le répertoire SIRENE puissent être consultées ou utilisées par des tiers, COCHEZ « OUI ».

Adresse électronique où vous seront envoyés le numéro de dossier, le mot de passe et des informations de suivi de votre dossier :

Veuillez saisir à nouveau votre adresse mail :

Veuillez saisir dans le champ ci-dessous le texte présent sur l'image :



Enregistrement provisoire : Vous enregistrez les données que vous avez renseignées pour venir les compléter plus tard. Vous devrez valider votre dossier dans les 30 jours, passé ce délai, toutes les données sont effacées.

Validation : Vous validez les informations que vous venez de renseigner, vous ne pourrez plus les modifier. Assurez-vous que vous disposez d'un justificatif d'identité au format électronique et/ou d'une imprimante pour valider définitivement votre dossier en page suivante.

Données personnelles : Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le réseau des Urssaf pour la gestion des comptes. Elles sont conservées le temps de l'existence du statut et sont destinées aux gestionnaires de comptes. Conformément à la [loi "informatique et libertés"](#), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier auprès de votre Urssaf locale : [Contactez votre Urssaf](#). Ces données seront détruites à l'issue de l'expiration des délais légaux en matière de recouvrement.

10. RENSEIGNEZ votre adresse mail
CONFIRMEZ votre adresse mail
REPLISSEZ le cadre destiné au test anti-robots.

Pour valider votre dossier, il faudra ENVOYER le PDF de votre pièce d'identité avec sa mention manuscrite et signé.

Sources : Toutes les images sont extraites du portail www.cfe.urssaf.fr/saisiepl/

Les FICHES de l'USOPAVE

L'USOPAVE regroupe des organisations professionnelles qui ont toutes pour objet exclusif la défense des droits et des intérêts matériels et moraux des artistes-auteurs.

Ces organisations syndicales représentent et informent les artistes-auteurs sur tous les sujets concernant l'exercice de leur activité (droit d'auteur, contrats, régimes social et fiscal, formation continue, censure, etc.). Elles siègent dans différentes instances, agissent en justice et représentent les artistes-auteurs auprès des pouvoirs publics.

POUR ADHÉRER À UN SYNDICAT MEMBRE DE L'USOPAVE

CAAP – Comité Pluridisciplinaire des Artistes-Auteurs et des Artistes-Autrices

Facebook : <https://www.facebook.com/caapartsvisuels/>

Site : <https://caap.asso.fr>

Pour adhérer > <https://caap.asso.fr/spip.php?article4>

SELF – Syndicat des Écrivains de Langue Française

Facebook : <https://facebook.com/Syndicat.Ecrivains/>

Site : <https://self-syndicat.fr>

Pour adhérer > <https://self-syndicat.fr/a-propos/bulletin-dadhesion/>

SNP – Syndicat National des Photographes

Facebook : <https://www.facebook.com/SNP-syndicat-national-des-photographes-1091797200849257>

Site : <https://www.snp.photo>

Pour adhérer > <https://www.helloasso.com/associations/snp/adhesions/adhesion-annuelle-2-1>

UNPI – Union Nationale des Peintres-Illustrateurs

Site : <https://unpi.net/>

Pour adhérer > <https://unpi.net/adherer/>

USOPAVE

<https://usopave.org/>

<https://www.facebook.com/USOPAVE>